

Association La Bourse à Dés

Festival d'Ultavia – Charte de bonne conduite

Durant la convention, nous ne tolérons aucun des comportements suivants (liste non exhaustive) :

- ◆ le harcèlement ;
- ◆ l'intimidation ou les menaces ;
- ◆ les insultes ;
- ◆ les agressions physiques ;
- ◆ les attitudes offensantes ou obscènes ;
- ◆ les contacts physiques déplacés ;
- ◆ tout comportement illicite.

Surtout si celui-ci est lié :

- ◆ au genre d'une personne (sexisme, transphobie, etc.) ;
- ◆ à son ethnie, ses origines ou à sa religion (racisme, xénophobie, islamophobie, antisémitisme, etc.) ;
- ◆ à son orientation sexuelle (homophobie, biphobie, etc.) ;
- ◆ à son apparence ou à son corps d'une façon générale (validisme, grossophobie, âgisme, aphrodisme, etc.).

Si l'organisation du **Festival d'Ultavia** constate de tels comportements, les **organiseurs** (reconnaissables à leur tee-shirt) prendront les mesures qu'ils jugeront appropriées, en leur qualité de garants de la bonne tenue de la convention.

Celles-ci peuvent aller d'une simple médiation ou d'un avertissement à l'expulsion de la convention . Cette politique concerne **TOUS LES PARTICIPANTS** à la convention : exposants, visiteurs, invités, organisateurs, staff, bénévoles et agents de sécurité.

Comment savoir si vous avez un comportement inapproprié ?

Si vous avez un doute, le mieux est de poser directement la question aux personnes concernées pour vous assurer d'avoir leur accord. Si vous n'osez pas leur poser la question, il y a de grandes chances que ce soit de toutes façons une mauvaise idée et qu'il vaille mieux s'abstenir.

Que faire si vous constatez un comportement inapproprié ?

Si vous pensez que la victime n'est pas en danger : demandez-lui si tout va bien et proposez d'aller chercher un des membres de l'organisation. N'hésitez pas à signifier à l'auteur du comportement inapproprié que ce dernier vous dérange également.

Si vous pensez que la victime est menacée ou isolée, restez avec elle. Demandez à quelqu'un d'aller chercher un des organisateurs ou allez-y avec elle. Votre priorité est de la mettre à l'abri le temps que les organisateurs arrivent, sans faire appel à la violence ni perdre votre calme.

Que faire si vous êtes victime d'un comportement inapproprié ?

Trouvez une excuse pour mettre de la distance entre l'auteur du comportement inapproprié et vous. Si vous ne pouvez pas le faire vous-même, demandez à quelqu'un d'aller chercher un organisateur. Sinon faites-le directement. Même si vous ne voulez pas donner de suite ou créer d'incident, cela leur permettra au moins d'être vigilants .

Comment réagir si on vous reproche un comportement inapproprié ?

Si quelqu'un vous demande d'arrêter ce que vous êtes en train de faire ou de le laisser tranquille, ne cherchez ni à argumenter, ni à demander des explications : faites-le. Si cela vous empêche de pratiquer une activité prévue dans le cadre de la convention (partie, etc.), n'hésitez pas à en parler aux organisateurs.

